

Les groupes problématiques comme forme socialisée du besoin d'État

« L'État est le destin de toute société ».

Pierre Clastres

« L'Africain, aujourd'hui, se sert de
l'État, comme un infirme pour se
déplacer se servirait d'une béquille ».

Charles Robert Dimi

LES groupes problématiques (1) constituent une catégorie qui fonde sa spécificité à partir de l'existence d'un problème social commun que ces groupes tentent de résoudre en construisant de manière volontaire des filières d'accès à l'État en vue d'atteindre leurs buts. Il convient de les distinguer des groupes sympathisants qui basent leur action sur une relation affective, mais cette affection peut être une ruse pour accéder plus facilement à l'État. Le lien affectif à ce dernier est souvent de nature opportuniste. La prolifération des initiatives collectives de soutien au pouvoir à l'approche des élections ou l'engouement politique de certaines associations sportives et culturelles, voire religieuses, sont autant de signes témoignant du caractère équivoque de l'affection. Ceux qu'on peut qualifier de groupes séditieux ont, par contre, le plus souvent un mode d'approche conflictuel de l'État (syndicats, partis d'opposition, etc.).

Les groupes problématiques s'en distinguent par la nature de leur problème qui est essentiellement social en ce sens qu'ils n'ont pas d'autre visée que sa résolution. Ces « *modes d'action collective*

ne sont pas des données "naturelles" qui surgiraient en quelque sorte spontanément et dont l'existence irait de soi (...). Ils ne constituent rien d'autre que des solutions toujours spécifiques, que des acteurs relativement autonomes, avec leurs ressources et capacités particulières, ont créées, instituées pour résoudre les problèmes posés par l'action collective et, notamment, le plus fondamental de ceux-ci, celui de leur coopération en vue de l'accomplissement d'objectifs communs, malgré leurs orientations divergentes » (2).

L'une des caractéristiques fondamentales des groupes problématiques, c'est qu'ils sont hétéroclites et ne trouvent leur homogénéité que grâce au problème social qui joue une fonction fédératrice et structurante.

Le problème social par nature se définit par rapport à l'État : il exprime un besoin d'État.

La visibilité légale comme problème

Les groupes problématiques cherchent aussi autour de leur objet à se conférer une visibilité qui est en réalité parfois une demande de reconnaissance professionnelle de leur activité posée en termes de besoin de droit, donc d'État. La formation problématique de cette catégorie sociale par le biais de demande active soutenue par une démarche collective nécessite la quête de ressources : d'appui, de parrainage ou d'alliance avec des groupes ou des institutions plus représentatives. L'exemple de l'action commune des bonnes, des coxeurs (personnes faisant office de chefs de gare routière), des cireurs, des apprentis de Dakar lors de la fête du travail de 1994 en est un cas édifiant. En effet, pour la première fois, ces groupes se sont définis de manière commune dans le cadre d'un espace formel par rapport à un problème social : la visibilité professionnelle au sein d'un espace formel, la fête du travail.

Ce qui paraît intéressant dans cette initiative, c'est l'originalité de la construction de leur mode d'accès à l'État par l'adoption des symboles et des rites de la formalité : l'utilisation de pancartes où on pouvait lire : « Employées de maison, cireurs, coxeurs, porteurs, chargeurs de briquets jetables, nous développons le Sénégal » ou « Jeunes débrouillards. Nous voulons étudier ». Le recours à un médiateur institutionnel, en l'occurrence l'organisation non gouvernementale Enda-Tiers Monde, témoigne de leur volonté de traduire leur problème suivant des modalités qui répondent à la norme générale de l'État et qui permettent à leurs doléances d'être traitées

(1) B. Sall, *De la modernité paysanne en Afrique noire. Pour une sociologie de la norme et de la ruse*, Paris, L'Harmattan, 1993, pp. 221-222.

(2) M. Crozier, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1977, p. 13.

suyant des critères universels. Une des dimensions de ce recours institutionnel, c'est que celui-ci est lié à un processus didactique qui forme le groupe à la culture du problème, à ses procédures de résolution, à la transformation de la requête sociale en objet politique, bref à son insertion comme élément éventuel du programme étatique.

La constitution d'un groupe problématique, outre qu'elle traduit le passage de l'informalité à la formalité induit une resocialisation qui transforme les individus en question de *groupes subsistants* en *groupes agissants* dotés d'un pouvoir de négociation.

La question de la reconnaissance statutaire pose donc l'acuité de la socialisation citoyenne en même temps que les droits de l'homme. Par exemple, dans le cahier de doléances qu'ils ont remis au président de la République, ces catégories ont demandé « *que l'on reconnaisse leurs métiers afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle dans la construction du Sénégal nouveau, avoir droit au respect et à la dignité, dévolus à tout être humain, accéder à des structures d'éducation de base et de formation professionnelle adaptées à leur travail et participer à la formulation des mesures en leur faveur* » (3). Par ce biais, ces « termes de référence » permettent de fonder une identité professionnelle qui intègre les normes formelles. Il s'agit là d'une rupture avec l'identité informelle fondée sur la précarité et le statut incertain, tandis que l'articulation au droit permet de délocaliser le statut professionnel en en faisant un objet universel. C'est pourquoi les bonnes de Dakar dans la définition de leur problème social mettent en exergue la nécessité de signer un contrat de travail, mais elles souhaitent aussi disposer d'« *horaires de travail respectueux avec repos, congés pendant la saison des pluies pour pouvoir retourner au village et aider les parents dans les travaux champêtres* ». Ce qu'elles n'intègrent pas suffisamment dans leurs stratégies, c'est le fait que tout besoin d'État abouti implique *a posteriori* un contrôle institutionnel des ressources. Or, l'activité domestique échappe à ces contraintes du fait qu'elle est dépourvue d'un système normatif commun et que chaque famille négocie de manière autonome avec les conditions de l'emploi subalterne.

La formulation du problème social, les modes d'approche de l'État varient en fonction des groupes, de la nature des doléances à résoudre ainsi que des chances potentielles de succès. Rares sont les actions problématiques dont le but est de « battre le système » dans le sens d'une ruine de l'État. Il s'agit la plupart du temps d'une volonté de maximiser les avantages dans les rapports à l'ins-

(3) S. Mbodj, « Les marginaux en première ligne », *Wal Faldjri/L'Aurore*, n° 639, mardi 3 mai 1994, p. 5.

En Afrique du Sud, c'est l'État lui-même qui a pris l'initiative de la professionnalisa-

tion de certaines activités du secteur informel. Cf. J.-B. Onana, « Afrique du Sud : les mesures d'assistance au secteur informel », *Marchés Tropicaux*, 1770, 18 août 1995.

titution. Si l'on fait référence aux paysans sénégalais de Baobab et de Kirène dont les doléances respectives furent dans les années 80 la hausse des prix agricoles et l'extension des superficies cultivées, on se rend compte comment le travail de formulation du problème nécessite parfois l'inscription de celui-ci dans les thématiques politiques de l'État. Ainsi, dès 1984, année de naissance de la nouvelle politique agricole et du désengagement des structures publiques d'encadrement du monde rural, les paysans ont placé leurs revendications dans le cadre de l'autonomie et de l'autosuffisance alimentaire pour être en phase avec les slogans politiques d'alors.

La politisation du problème social

La politisation relève d'une construction de nature stratégique qui renferme au moins deux variantes comportementales. C'est pourquoi il convient de distinguer la stratégie de la manipulation en sériant la stratégie normative de la stratégie manipulatoire (4). La première correspond au groupe des autonomistes dépendants qui tient à la viabilité du système formel par le respect de ses normes, de ses règles du jeu en dépit d'une volonté d'instrumentaliser l'État et d'en tirer le maximum d'avantages, tandis que la seconde renvoie aux autonomistes qui cherchent par le biais du problème social à atteindre l'autorité de l'État, à l'affaiblir en des formes qui laissent émerger des nœuds de pouvoir concurrentiels et localisés. Pour ce faire, les paysans s'appuient sur des contradictions éventuelles de l'appareil d'État, sur les défauts de transmission des ordres du président de la République pour la résolution des problèmes sociaux, notamment les blocages de la décision présidentielle au niveau des échelons intermédiaires (ministres, chefs de service et autres).

La lettre envoyée au président de la République au mois de mars 1989 par le président de la coopérative de Baobab au nom des paysans — dont nous livrons quelques extraits ci-dessous — illustre les stratagèmes usités dans la gestion du problème social :

« Toutes vos lettres (dix) que j'ai reçues de vous parlent clairement de l'encadrement du monde rural et de leur soutien pour leur survie et leur développement. J'ai senti à travers vos correspondances que vous vous êtes sacrifiés pour le peuple sénégalais tout entier.

Toutes les lettres réponses que vous m'aviez adressées m'ont informé que vous aviez donné des instructions fermes aux ministères concernés.

(4) B. Sall, *op. cit.*, p. 222.

Nous avons rencontré tous les ministres concernés mais nous sommes déçus car aucun de nos problèmes posés n'a trouvé de solution heureuse. Nous avons noté qu'ils ne sont pas tous contents parce que les paysans se sont adressés directement à vous sans passer par eux. Monsieur le président de la République, voilà en quelques phrases les maux dont souffrent les paysans de Baobab et que vous pouvez compter sur nous pour exécuter correctement le programme de votre gouvernement et du parti socialiste... »

La filière qu'ils tentent de construire est multiforme, elle repose sur le recours à la délation et sur la recherche de dysfonctionnements institutionnels comme cause d'irrésolution des problèmes.

Par ailleurs, ils utilisent l'argument démographique comme motif électoral pour montrer que l'activité agricole en question implique une population laborieuse qui va au-delà de leurs communautés rurales d'appartenance et qu'elle revêt une dimension nationale. L'extension du cadre social de leur problème s'accompagne d'un changement de dénomination : en effet, ils utilisent le mot « citoyens » dans leurs correspondances avec le chef de l'État.

Le recours à une catégorie politique comme la citoyenneté vise à montrer que les paysans sont à la fois agents économiques et politiques et qu'ils constituent en conséquence une force sociale de légitimation non négligeable pour le pouvoir. La politisation du problème épouse aussi les formes politiques en vigueur. Ainsi, dans le cas présent, il existe une stratégie implicite de multiplication des lieux de recours au politique comme mode résolutoire. En effet, pour le village de Keur Ndiaye Lô, les paysans militent dans des partis différents — le Parti socialiste (formation gouvernementale) et le Parti démocratique sénégalais, principale formation de l'opposition — non pas pour une différence de sensibilité politique mais pour multiplier les chances de succès de leur démarche. La politique apparaît ici comme un moyen de résoudre les problèmes sociaux. Elle est réduite essentiellement à sa dimension instrumentale.

Il convient, en outre, pour une clarification théorique, de ne pas poser le problème social comme un objet dépolitisé comme s'il existait une essence du social en dehors du politique, mais d'admettre *a priori* l'« ubiquité de la politique » (5), entendue comme « toute action sur le vouloir d'autrui pour en obtenir le concours en vue d'une fin quelconque » (6). Cela met en lumière trois dimensions importantes pour qualifier le fait social de politique : la volonté, la coopération et le but. Limité à ce triptyque, le problème social

(5) R. Dahl, *Modern Political Analysis*, Englewood Cliffs (N.J.), Prentice Hall, 1970, p. 6.

(6) B. de Jouvenel, *De la souveraineté : à la recherche du bien politique*, Paris, Genin, Librairie Médecis, 1955, p. 30.

apparaît de fait comme politique qu'il soit articulé à l'État ou non, car on peut envisager « la possibilité d'existence du politique indépendamment de l'État au sens strict » (7).

Ce qui importe dans le rapprochement entre les dimensions sociale et politique du problème, c'est que celui-ci, en tant qu'initiative collective dotée d'une contrainte de résultat et mue par une stratégie manipulatoire, agit aussi sur le sens — les effets et les ressources du sens — et finit, sans en avoir forcément la vocation initiale, par devenir politique par le travail particulier que les groupes problématiques effectuent sur les structures représentatives de la société. On a vu se produire durant ces dernières années dans certains pays d'Afrique noire et du Maghreb, des émeutes autour de la question alimentaire (révolte du pain, du riz, etc.) qui ont revêtu parfois une tournure politique non pas parce qu'elles s'inscrivent dans le champ partisan, mais parce que leur ampleur et leur puissance à générer du contre-sens sont tellement significatives que les acteurs institutionnels, l'État au premier chef, sont obligés de s'y articuler voire de s'en inspirer pour élaborer de nouvelles thématiques politiques.

En voie de conséquence, on peut admettre que « le terme de politique ne désigne pas une activité propre, car, selon les sociétés, les activités considérées comme politiques varient » (8). Et c'est cela qui semble important à souligner lorsqu'on parle de groupes problématiques, car ils constituent leurs ressources et définissent leurs stratégies de négociation à partir de références culturelles spécifiques qui peuvent épouser des déclinaisons multiples (y compris universelles) dans le but de faire advenir leurs objectifs. C'est donc dans les « petits collectifs politiques » (9), c'est-à-dire dans les initiatives locales et solidaires que s'opère l'invention de nouvelles formes sociale, économique et politique à travers l'économie populaire urbaine : les associations de quartiers ou d'originaires qui de plus en plus résolvent leur problème social en dehors des circuits balisés par l'État à cause à la fois de l'improductivité ou de l'absence de ce dernier. Ce que nous dénommons, par ailleurs, *anétatisme* (10) est un phénomène qui marque le développement de pratiques ou d'espaces dont le fonctionnement échappe au contrôle de l'État ou le pervertit de l'intérieur. Ceci découle de la discontinuité du politique qui présente des zones de fuite au travers desquelles s'engouffre toute une nébuleuse sociale qui trouve ses points de condensation dans des pratiques contre-normatives et ponctuelles : les règles

(7) N. Poulantzas, *Pouvoir politique et classes sociales*, Paris, Maspéro, 1968, pp. 51-52.

(8) J.-W. Lapierre, *Vivre sans État ? Essai sur le pouvoir politique et l'innovation sociale*, Paris, Esprit/Seuil, 1977, p. 274.

(9) J.-F. Bayart, A. Mbembé, C. Toulabor, *Le politique par le bas en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1992, p. 82.

(10) B. Sall, « Anétatisme et modes sociaux de recours », *L'État en Afrique : indigénisations et modernités*, Paris, GEMDEV, 1996.

y étant conjoncturelles, comme d'ailleurs les activités qui les animent. Et le propre de ces formes anétatiques, c'est la fluidité basée sur une logique d'évitement à l'instar des paysans sénégalais « *qui élaborent des résistances non assises sur des confrontations directes mais sur la "sortie" (...) de la logique économique officielle (...). Ces "sorties" montrent l'existence d'espaces politiques et économiques populaires que l'État a du mal à contrôler* » (11).

Ces dynamiques centrifuges se développent à partir du moment où la relation à l'État devient problématique et improductive et où le problème social n'a pas de répondant institutionnel. La manière dont celui-ci est ensuite pris en charge, les ressources sur lesquelles il s'appuie obéissent à des logiques qui ne sont pas complètement anétatiques car l'État continue d'y survivre comme nœud de pouvoir élémentaire d'un vaste système relationnel où les formes sociale, culturelle et religieuse sont prééminentes au point que leurs représentants respectifs ne voient chez le personnel étatique que des fidèles ou des membres des communautés d'origine. Et c'est à partir de là que s'instaure une économie domestique : l'interconnaissance devenant en effet prépondérante par rapport au statut formel ou institutionnel à cause de la densité relationnelle qui permet à l'individu de s'ouvrir à un champ d'opportunités plus vaste qui lui confère des allocations de ressources variables de nature ethnique, villageoise, confessionnelle, économique, etc., l'allocation d'origine politique étant parfois moins significative pour la reproduction des groupes au point que l'État paraît à ceux-ci plus comme problème que solution.

Parfois les groupes problématiques confondent l'objet du problème social avec le sens politique. En effet la formation de groupes relativement homogènes ayant des conditions socio-économiques comparables qui cherchent à partir d'une échéance politique à s'inscrire dans une logique de soutien en est un exemple probant. Cela leur permet à terme de créer les conditions de la recevabilité politique de leur problème qui peut être de nature matérielle (construction de forages, de moyens de communication, de mosquée, de points sanitaires, etc.) ou symbolique (accès au statut politique). Ensuite les groupes de soutien, au Sénégal, dont le socle commun s'ancre dans la dynamique de réélection du chef de l'État, utilisent un mode résolutoire qui met en avant la logistique d'accès à l'État au bénéfice d'une élite dont la fonction est de faire aboutir les demandes du groupe auprès des instances dirigeantes.

La constitution de la courroie de transmission, dans le but de rendre le problème politiquement compatible avec le programme de

(11) M.-C. Diop (dir.), *Sénégal. Trajectoires d'un État*, Paris, CODESRIA/Karthala, 1992, p. 16.

l'État, est aussi importante que sa formulation. Car beaucoup de demandes normalement formulées n'aboutissent pas à cause de l'absence de représentants au sein des instances politico-administratives.

L'insertion élitaire comme problème

Le problème social n'émerge pas seulement des catégories populaires même s'il est lié à l'origine à une situation précaire. Avec les politiques d'ajustement structurel et ses conséquences sur l'emploi qualifié en particulier, beaucoup de diplômés de l'enseignement supérieur se sont retrouvés désœuvrés. Au Sénégal, des mesures d'accompagnement connues sous le nom d'« opérations maitrisards » ont été prises pour faciliter leur insertion professionnelle dans des secteurs qui, pour la plupart, ne relèvent pas de leur formation initiale tels que la boulangerie, le transport, etc. Nombre de ces initiatives ont d'ailleurs échoué à cause du manque d'expérience de leurs bénéficiaires et de la concurrence du secteur informel.

L'exemple du Maroc est plus édifiant en la matière par la manière dont les universitaires désœuvrés ont réussi à se constituer en groupes problématiques, à doter leur problème d'une visibilité sociale plus grande et à l'inscrire dans une perspective revendicative à l'instar des « petits métiers » de Dakar.

Contrairement aux universitaires sénégalais — ayant bénéficié de mesures d'aide à l'insertion — qui sont en majorité titulaires de diplômes en économie et en droit, ceux du Maroc sont qualifiés en physique nucléaire, mécanique, biologie, géologie, électrochimie, etc.

La construction de leur problème social s'appuie sur un acte symbolique (la grève de la faim), les *sit in* et la constitution en 1990 d'une structure représentative, l'Association des diplômés chômeurs marocains, sous le truchement de la CDT (Confédération démocratique du travail). Le problème est ici posé de façon incriminatoire et comme conséquence de la politique de l'État. Ainsi, comme l'indique un de ses membres : « *Les autorités doivent reconnaître notre droit au travail que la Constitution garantit à tout Marocain. Nous considérons que nous sommes les victimes de leur politique. Le gouvernement n'a pas de stratégie de l'emploi. Il n'a pas trouvé une formule adéquate entre formation et emploi. Aujourd'hui, on se retrouve avec plus d'offres que de demandes. Des milliers de diplômés sont là, inutiles pour la société. Nous sommes un poids pour tous mais nous seuls en payons le prix.* »

Le mode de traitement du problème social par l'État passe par l'invention d'un cadre institutionnel comme espace résolutoire et moyen de ramener le besoin à une forme conforme aux normes

administratives. C'est à cette condition qu'il devient potentiellement objet de politique parce qu'on peut lui affecter un budget, un objectif et l'insérer dans un programme d'action national. Dans le cadre du Maroc, c'est le CNJA (Conseil national de la jeunesse et de l'avenir) qui a été proposé comme réponse institutionnelle aux demandes des diplômés. Seulement, cette structure est perçue par les universitaires comme une agence nationale de l'emploi alors qu'elle n'assure qu'une fonction de conseil. Ce qui pose un problème réel de communication. En outre, l'organisme propose aux jeunes l'« auto-insertion » par la création d'entreprises. Ainsi, un fonds spécial d'un montant d'un milliard de dirhams a été créé à cet effet sans pour autant qu'il n'atteigne toute son efficacité. Car les doléances des diplômés renvoient plutôt à un besoin d'État qui est posé non seulement en termes d'aide à l'insertion mais également en termes d'acquisition de statut de travailleur salarié.

L'État dans la prise en charge du problème s'est référé au mythe entrepreneurial comme solution générique pour résoudre la question sociale. C'est de cette référence que dépendent ses allocations extérieures de ressources et sa légitimité parce qu'il se définit avant tout comme « le point d'ancrage des relations internationales » (12). Il ne peut en être autrement dans le nouveau paradigme universel dominé par le marché où la valeur détermine le sens et où même le politique, à force d'être médiateur de ce commerce (des valeurs), finit par devenir lui-même marchandise. Cette néo-identité fait que les solutions qu'il propose sont problématiques pour les groupes sociaux, car elles ne correspondent pas à leurs attentes. Les universitaires désœuvrés ont d'ailleurs affirmé leurs véritables vœux : « *Nous ne voulons pas créer un centre de recherche ni une centrale nucléaire. Nous voulons tout simplement un emploi rémunéré.* »

L'attitude des autorités marocaines est révélatrice de la logique étatique africaine qui a tendance à produire *a priori* du sens non à partir du problème (social) endogène, mais plutôt du modèle international dominant qui n'intègre que très faiblement les réalités locales. Ce qui finit par engendrer au niveau des groupes problématiques une volonté de construire une identité collective à partir de « l'élaboration de cultures communes comme réponse à la crise de l'État » (13). Ce décalage entre les modalités du problème et celles de la solution repose en partie sur les modes de « socialisation » de l'État. Ce qui fait que la question sociale est réglée, codifiée en fonction de critères « importés » qui rendent comptent plus de la capacité de l'outil administratif et politique à opérer suivant des

(12) J. Copans, *La longue marche de la modernité africaine : savoirs, intellectuels, démocratie*, Paris, Karthala, 1990, p. 209.

(13) E. Le Roy, « Enjeux de la post-

modernité », in E. Le Roy et Tr. von Trotha (dir.), *La violence et l'État : Formes et évolution d'un monopole*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 240.

normes de l'extériorité que de sa réelle aptitude à investir les réalités sociales dont il a la charge. Dès lors, la référence à l'international instituée au nom de la mondialisation « reconstruit l'idée même de dépendance » sans pour autant que les groupes sociaux aient les moyens de leur intégration (14).

Mais « le besoin d'État apparaît le plus nettement dans les moments d'insécurité civile et d'absence de normes communes. Lorsque les cultures constitutives de la nation ne se reconnaissent plus dans des valeurs symbolisées par un centre politique doté d'une puissance de contrôle et de sanction (positive et négative), des crises intestines naissent qui ne pourront être résolues sans recourir à un universel acceptable par tous » (15). A défaut, l'absence d'universalité et d'idéal fédérateur peut conduire à des dynamiques de rupture et à la formation de fragments d'État désuniversalisés comme en Somalie, au Libéria ou en ex-Yougoslavie. En tous les cas, les groupes problématiques disposent toujours « des technologies diversifiées de compréhension et de réparation du malheur social » (16) par leur recours à des forces médiatrices variées : politique, syndicale, religieuse, etc. Mais l'inquiétant en ce contexte de précarité, c'est que les besoins d'État ne sont plus satisfaits par le Prince, mais par des entités parallèles qui au nom d'un idéal sectaire construisent une contre-universalité.

Babacar Sall

EHESS Université de Paris X-Nanterre

(14) B. Badie, *L'État importé : l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1992, p. 11.

(15) B. Sall, « Pour réinventer l'État », *Histoires de développement*, 28, 1994, pp. 36-38.

(16) M. Offerlé, « Groupes d'intérêt et démocratie », *Sciences humaines*, hors série, 11, décembre 1995-janvier 1996, p. 29.